

Rendez-vous avec l'Afrique à Copenhague

Jean-Michel SEVERINO

Nous voici enfin à Copenhague. Le Protocole de Kyoto s'achevant fin 2012, il s'agit de définir un nouvel accord international sur le climat. Avec ces négociations, nos pays s'engagent dans l'un des exercices d'action collective les plus complexes et les plus déterminants qu'ils ont eu à gérer dans l'histoire des relations internationales.

Si l'enjeu des pays industrialisés et des pays émergents dans la bataille climatique est maintenant bien connu, la position de l'Afrique est, en revanche, largement négligée. Les émissions subsahariennes, estimées à 3 à 4% seulement des émissions mondiales d'origine humaine, intéressent peu. Pourtant l'Afrique occupe une place centrale dans la crise environnementale globale, à trois titres.

Premièrement, l'Afrique serait la première victime d'un dérèglement climatique – avec des effets sur la planète dans son ensemble. Les experts s'accordent sur le fait que le continent subira certains des changements les plus importants alors même que les capacités de réponse des sociétés africaines sont parmi les plus faibles du monde. Déjà de nombreux pays africains sont confrontés à la diminution de la pluviométrie, à la dégradation des sols, à l'épuisement de précieuses ressources naturelles, alors que deux subsahariens sur trois tirent leurs revenus de l'environnement. Les impacts (économiques, sociaux, migratoires et sécuritaires) de cette vulnérabilité sur le reste du monde pourraient être considérables s'agissant d'un continent qui hébergera au moins deux milliards d'habitants en 2050.

Deuxièmement, l'Afrique est l'un des acteurs importants de la crise environnementale globale. Le continent a vu son couvert forestier fondre de 10% entre 1990 et 2005 – soit plus de la moitié du recul enregistré dans le monde. Par ailleurs, alors que les pays les plus pauvres d'Afrique sont aujourd'hui ceux dont le contenu de l'énergie en carbone est le plus élevé, l'Afrique remportera le palmarès de la plus forte croissance des besoins énergétiques ces cinquante prochaines années. Le sort de la planète sera changé selon que ces besoins énergétiques sont comblés par des énergies fossiles ou renouvelables. C'est donc aussi en Afrique que se jouera la bataille contre le changement climatique.

Enfin – surtout – de par le vaste patrimoine naturel qu'il héberge, le continent africain détient quelques-unes des clés les plus puissantes pour lever la vaste trappe écologique en formation à l'échelle de la planète. Riches de 220 millions d'hectares, les forêts du bassin du Congo constituent le deuxième bloc forestier tropical au monde. A l'heure où les émissions globales s'emballent, cette gigantesque machine à séquestrer le carbone constitue, tout comme les sols agricoles, l'un des maillons essentiels de la régulation climatique. Il est primordial que l'accord de décembre reconnaisse la contribution africaine aux équilibres mondiaux, et permette de la valoriser. Car les efforts de préservation des ressources naturelles et de maîtrise du vaste potentiel d'énergies renouvelables du sous-continent représentent un coût. Si l'humanité considère la capacité de stockage du carbone des biotopes africains comme un bien public mondial, alors il est juste que chacun contribue à sa protection. La course contre la montre est donc engagée pour trouver les mécanismes qui permettront cette préservation et le basculement vers des modèles énergétiques durables.

Trois pistes prometteuses devront se concrétiser rapidement. La première est d'accroître le recours aux outils existants, à l'instar des Mécanismes de Développement Propre (MDP) – qui permettent à des acteurs du Nord de valoriser la mise en place de projets réducteurs d'émissions dans les pays du Sud. L'Afrique est jusqu'à présent passé à côté de la manne des

MDP : moins de 2% des projets labellisés à date concernent l'Afrique, contre 73% pour l'Asie. Le continent doit constituer la nouvelle frontière du marché carbone. Le second chantier à concrétiser est la mesure et la rétribution de la « déforestation évitée » et du stockage de carbone par les sols africains. A l'heure où l'humanité prend conscience de la valeur de la biodiversité et de l'importance des sols et des forêts dans la régulation climatique, l'Afrique a beaucoup à gagner de se faire gardien d'un patrimoine essentiel à la survie de l'humanité. Cela représente un enjeu de plusieurs milliards d'euros, qui pourrait constituer l'un des relais essentiels de croissance économique pour l'Afrique dans une ère post-pétrole. Enfin le plan « justice climat » promu par la France et d'autres à Copenhague, qui vise à aider l'Afrique à élargir l'accès de ses habitants à une énergie propre, est crucial à l'heure où trois Subsahariens sur quatre n'ont pas accès à l'électricité. Il y a là un enjeu de justice, mais aussi de régulation climatique. Allier les forces du public et du privé pour équiper les 2 milliards d'Africains en énergie durable sera l'un des grands défis des prochaines décennies.

Les pays africains ont par le passé eu du mal à faire entendre leur voix dans les grandes négociations internationales. La décision de faire bloc à Copenhague représente un pas en avant important. Toutefois l'Afrique et ses partenaires devront à leur tour s'allier pour faire valoir que l'exploitation durable du potentiel environnemental africain dans l'intérêt de toute figure, luire aussi, sur le chemin critique d'un climat viable.

Jean-Michel Severino est Directeur général de l'Agence Française de Développement et membre du blog www.id4d.org

Pour info - Copyright Project Syndicate